Certificat de blocs de compétences

**du Certificat de Qualification Professionnelle Gestionnaire locatif**

Au vu de la délibération du jury de CQP en date du ………………….,

la Commission Paritaire Emploi-Formation Métiers de l’Immobilier délivre à

PRENOM NOM

Un certificat de bloc de compétences du CQP Gestionnaire locatif : (cocher les blocs de compétences acquis)

❑ Bloc 1 – Accueillir, informer, conseiller le candidat-locataire dans la recherche d’un bien immobilier

❑ Bloc 2 – Prospecter et conclure les mandats de gestion locative

❑ Bloc 3 – Assurer la gestion locative des biens en portefeuille

À Paris, le …

|  |  |
| --- | --- |
| PRÉNOM NOM | PRÉNOM NOM |
| Le/la président/e de la Commission Paritaire Emploi-Formation Métiers de l’Immobilier | Le/la titulaire des blocs de compétences |